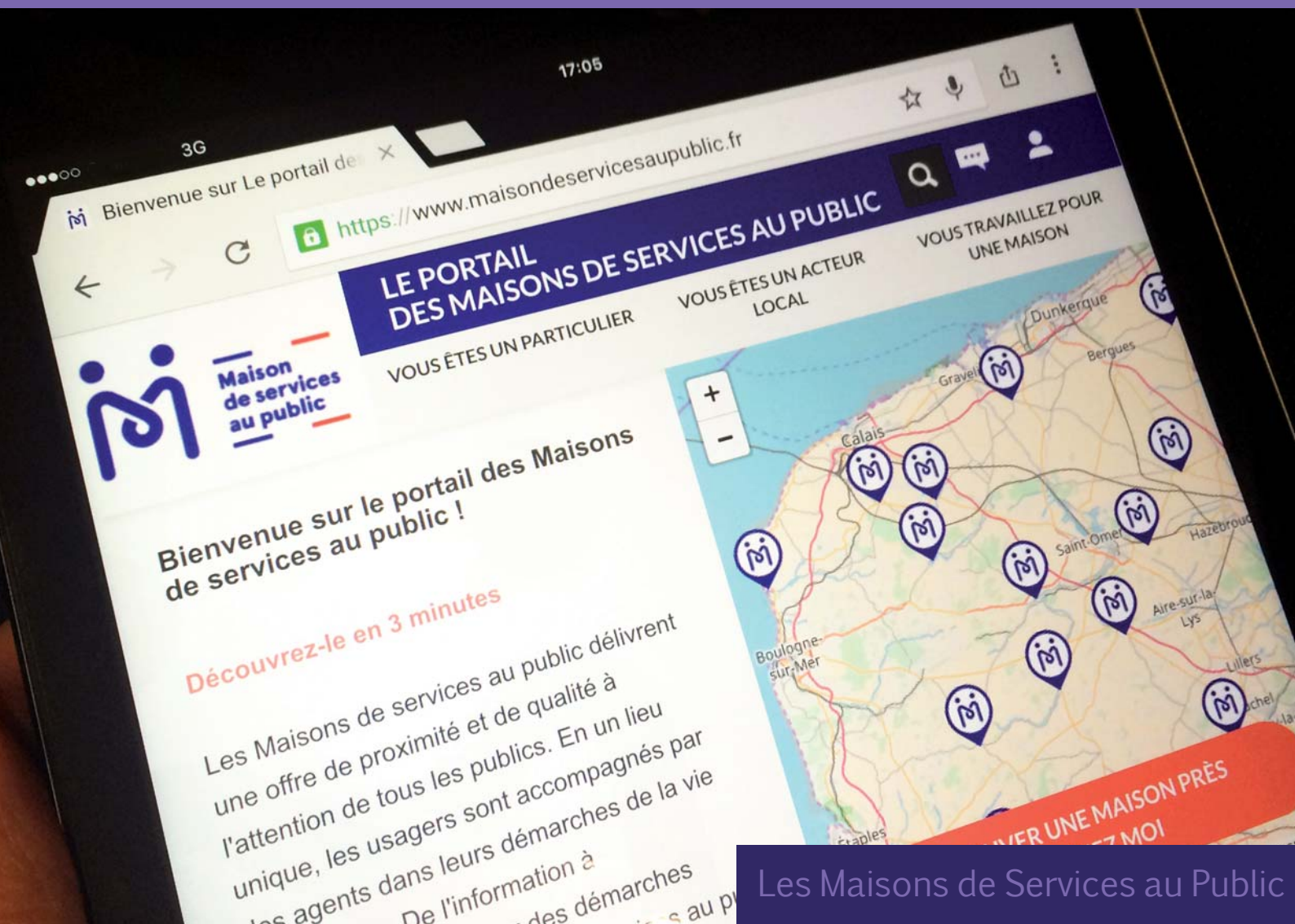




La Lettre des Services de l'État dans le Pas-de-Calais

n° 9

Octobre 2017



3 Le Pas-de-Calais-idoscope

4 Le dossier du mois

- ▣ Les Maisons de Services au Public dans le Pas-de-Calais

6 Les actualités

- ▣ RN 17 entre Avion et Vimy : les étapes du chantier
- ▣ Des jeunes en mission service civique en Préfecture du Pas-de-Calais
- ▣ Un chantier pas comme les autres...
- ▣ Lutte contre la radicalisation : un séminaire de prévention organisé dans l'arrondissement de Saint-Omer
- ▣ Les rencontres de la sécurité
- ▣ La médiation du crédit aux entreprises
- ▣ Les dangers du portable au volant

Rédacteur de la publication :
Fabien Sudry, Préfet du Pas-de-Calais

Conception et réalisation :
Service Départemental
de la Communication Interministérielle

Crédits photos :
Services de l'Etat du Pas-de-Calais,
sauf mentions contraires



www.pas-de-calais.gouv.fr
facebook.com/prefetpasdecalais
twitter.com/prefet62
[prefecture62](https://instagram.com/prefecture62)

Pas-de-Calais-idoscope



9 octobre - Déplacement de Geneviève DARRIEUSSECO à Gonnehem



9 octobre - Présentation des travaux de doublement de la RN 17



12 octobre - Inauguration du champ d'inondation contrôlé de Renty-Fauquembergues



16 octobre - Notre-Dame de Lorette



16 octobre - Notre-Dame de Lorette



17 octobre - Service Public de l'Emploi Régional à Montreuil-sur-Mer

Le dossier du mois

Le dossier du mois

Les Maisons de Services au Public dans le Pas-de-Calais

Qu'est-ce qu'une Maison de services au Public ?

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Une gamme élargie de services en un lieu unique

Dans une Maison de services au public l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Des aides et conseils personnalisés

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...
- Aide à l'utilisation des services en ligne : télé-déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers ...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

Sept opérateurs nationaux sont partenaires du programme national Maison de services au public :

Pôle Emploi, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance retraite), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), La Poste et GRDF.



Le dossier du mois

Le dossier du mois

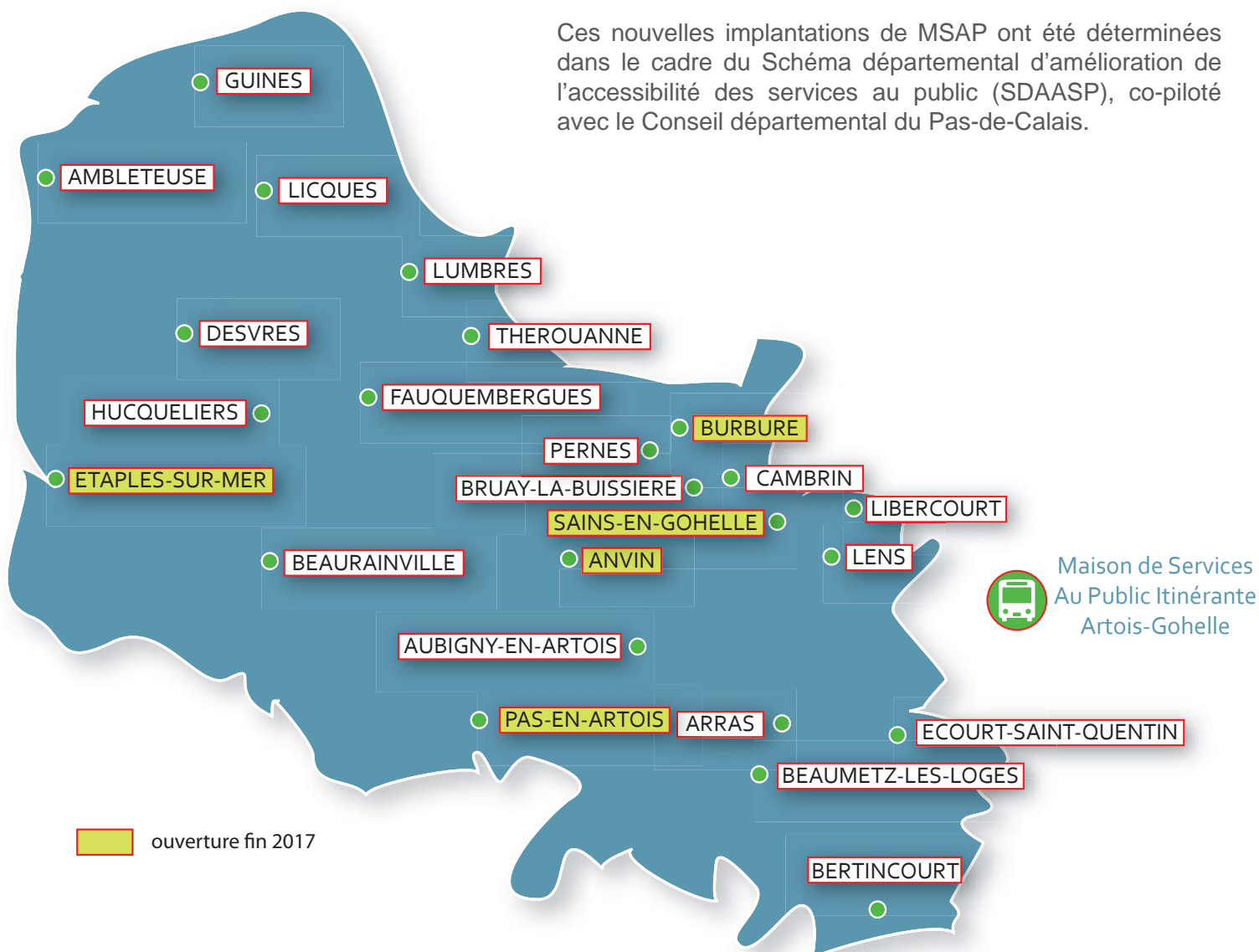
Le département compte 20 structures reconnues MSAP :

- 4 relevant de collectivités : Bertincourt, Guînes, Lumbres et Desvres
- 11 dans les bureaux de poste de : Fauquembergues, Licques, Hucqueliers, Pernes, Beaumetz-les-loges, Théroouanne, Aubigny-en-Artois, Beaurainville, Ambleteuse, Cambrin, et Ecourt-Saint-Quentin.
- 5 portées par l'association PIMMS : Lens, Arras, Bruay la Buisnière et Libercourt et la MSAP itinérante Artois-Gohelle



5 nouvelles structures seront reconnues MSAP d'ici la fin de l'année 2017 : il s'agit des bureaux de postes situés à Anvin, Burbure, Etaples-sur-Mer, Pas-en-Artois, et Sains-en-Gohelle.

Ces nouvelles implantations de MSAP ont été déterminées dans le cadre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), co-piloté avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais.



Les actualités

RN 17 entre Avion et Vimy : les étapes du chantier

6 accidents mortels en 6 ans, dont le dernier en 6 septembre 2016, sont à déplorer sur la partie de la RN 17 comprise entre Arras et Lens (12,8 km). L'analyse de l'accidentologie mortelle sur cet axe montre que les accidents sont plus liés à des problèmes de comportement (notamment problème de vigilance) qu'aux infrastructures.

Cependant, afin de limiter le caractère accidentogène de cet axe, l'État annonçait en décembre 2016, la mise à disposition des crédits nécessaires au démarrage des travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN 17, entre Avion et Vimy.

Le projet consiste à la mise à 2 x 2 voies d'une section de 3,8 km de la RN 17, entre Vimy (carrefour giratoire) et Avion (échangeur des glissoires) avec un terre-plein central infranchissable et des bandes d'arrêt d'urgence.

La vitesse sera limitée à 110 km/h en zone rurale et 90 km/h en zone rurale (avec interdiction de dépassement des poids-lourds).



Anciennes bretelles à déconstruire

Les étapes ultérieures du chantier :

Les ouvrages d'art : le doublement du pont de la rue Achille Thumerelle (ces travaux seront réalisés après la création du nouveau pont rue Paul Daumont pour ne jamais fermer les deux passages en même temps).

Les chaussées : il s'agit de poursuivre le doublement de la route en remontant par étape vers le nord et après doublement de modifier la partie existante, également en plusieurs étapes vers le nord.

Les bassins d'assainissement et les écrans acoustiques seront installés au fur et à mesure de l'avancement des travaux de chaussée.

L'échangeur d'Avion République sera réaménagé en parallèle des travaux de chaussée dans sa zone.

Programme des travaux

De novembre 2017 à juin 2020

La première phase des travaux débutera le 7 novembre 2017 et devrait se terminer au printemps 2018. Elle consistera au doublement des voies dans la zone agricole (côté Vimy), la création d'un bassin d'assainissement (dit « de l'Étincelle »), ainsi que le doublement du pont franchissant la rue Paul Daumont à Avion.

Cette phase entamera également la déconstruction des deux bretelles de l'ancien échangeur d'Avion-centre (désaffecté) qui se poursuivra dans les prochaines étapes du chantier.

Des travaux préparatoires au niveau de l'échangeur Avion – République pourront nécessiter des fermetures ponctuelles des bretelles (les mouvements restant possibles sur RN17, en faisant demi-tour au giratoire de Vimy où à l'échangeur des Glissoires).

Pont à doubler rue Paul Daumont





SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

Des jeunes en mission service civique en Préfecture du Pas-de-Calais

Lors d'une rencontre qui s'est tenue dans le cadre de la Formation Civique et Citoyenne qui leur est proposée, des jeunes en mission service civique ont été accueillis le lundi 16 octobre 2017 en Préfecture.

Cette journée leur a permis de suivre deux ateliers animés par la DDCS et le Point Information Jeunesse de Bruay sur les thèmes de la préparation à la mobilité internationale et de la citoyenneté. Dans

un deuxième temps, les missions de la préfecture et la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) leurs ont été exposées.

En fin de journée, le préfet a échangé avec ces jeunes sur l'action de l'État dans le département et les missions de préfet.



Qu'est-ce que le Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Indemnisé 580 euros net par mois, un jeune en Service Civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Les actualités

Un chantier pas comme les autres...

Le 7 octobre dernier, Richard SMITH, sous-préfet en charge de la cohésion sociale et Christian CHAMPIRE, maire de Grenay, ont inauguré les fresques de trois sites réalisées dans le cadre d'un chantier jeunes : le préau de l'école Jeannette PRIN, le local du Secours populaire français, le mur du cimetière.

Cette action intitulée **un chantier pas comme les autres** a été initiée en 2002 et permet à de jeunes demandeurs d'emploi et des étudiants d'occuper un job durant l'été.

Depuis cette date, ce sont près de 280 jeunes grenaysiens, âgés de 17 à 25 ans, qui ont eu l'occasion de s'investir dans cette démarche citoyenne impulsée par la ville de Grenay.

Pour l'édition 2017, cette initiative citoyenne a été financée par les crédits de la politique de la ville à hauteur de 50 % du budget total. Il s'agissait d'embellir des espaces urbains (murs des écoles, du cimetière, local du Secours populaire français « Monique Ben Ghaffar », anciens transformateurs ERDF...) par la réalisation de fresques autour de valeurs telles que la solidarité, les avancées sociales depuis le début du 20ème siècle jusqu'à nos jours, la culture sous toute ses formes. Des ateliers de rédaction de CV ont également été organisés.

Pour l'été 2017, 24 jeunes ont été mobilisés cet été pour la réalisation de cette action (12 jeunes à la recherche d'un emploi et 12 étudiants).



Les actualités

J'AI UN DOUTE SUR UNE PERSONNE
DE MON ENTOURAGE

Pour signaler et alerter, j'appelle le

0 800 005 696

Service & appel
gratuits

EN CAS D'URGENCE ABSOLUE

- Je me rends au commissariat
ou au poste de gendarmerie le plus proche
- J'appelle le 17 ou le 112

 **STOP-DJIHADISME.GOUV.FR**
AGIR CONTRE LA MENACE TERRORISTE



/stopdjidome.fr



@STOPDJIHADISME

Lutte contre la radicalisation : un séminaire de prévention organisé dans l'arrondissement de Saint-Omer

La Préfecture du Pas-de-Calais et la Sous-préfecture de Saint-Omer, en lien avec la CAPSO, ont organisé le jeudi 5 octobre 2017 un **Séminaire de prévention de la radicalisation** au sein de l'EILCO à Longuenesse.

L'objectif de ce séminaire, le 6ème dans le département du Pas-de-Calais après Arras, Liévin, Boulogne-sur-Mer, Le Touquet et Calais, était de permettre aux acteurs concernés ou susceptibles d'être concernés par le phénomène de radicalisation, d'obtenir de l'information sur ce phénomène, de poser leurs questions et de réfléchir ensemble à la réponse collective à apporter pour prévenir toute radicalisation.

Cette journée d'échanges et d'information a été rythmée par 8 ateliers consacrés aux « concepts de l'islam », à la « réponse publique à la radicalisation », à l' « accompagnement des familles et des personnes radicalisées », à l' « action de l'école pour protéger les mineurs » ou encore au « repérage des premiers signes extérieurs de fondamentalisme ».

Ces ateliers ont été menés par des intervenants du Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire, du Centre d'étude du fait religieux contemporain, de la sécurité publique du Pas-de-Calais, de la Préfecture du Pas-de-Calais et de la Sous-préfecture de Saint-Omer, des services de l'éducation nationale ou encore du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Côté public, un peu plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation : des élus, des pompiers, des gendarmes, des policiers, des acteurs associatifs, des responsables de centres sociaux, des référents de quartiers, des enseignants ou encore des membres des conseils citoyens.

S'il faut retenir deux points clés de ce séminaire, ils sont résumés par Jean-Luc BLONDEL, Sous-préfet de Saint-Omer, qui a rappelé lors de ce séminaire que « nous sommes tous des vigies dans la lutte contre la radicalisation » et que ce phénomène « ne se limite pas aux villes et banlieues dites sensibles de notre pays (...) mais concerne aussi les territoires ruraux, sans distinction de milieu social ».



Les actualités



Les Rencontres de la sécurité

Initiées par le Ministère de l'Intérieur, les rencontres de la sécurité sont un rendez-vous annuel donné à l'ensemble des Français par ceux qui veillent à leur sécurité. Policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, représentants de la sécurité routière..., viennent à la rencontre du public pour mettre en avant leurs actions du quotidien (prévention et interventions).

Le forum sécurité à Lens

A l'occasion de la cinquième édition des Rencontres de la sécurité, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, s'est rendu le samedi 14 octobre au **Forum sécurité** organisé au Centre Commercial Cora Lens 2.

Différents stands réunissant les services de la Coordination sécurité routière, de la Police, de la Gendarmerie, des Douanes, de la Sécurité Civile, du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de l'Armée et différentes animations ont été proposés au public.



Les actualités



Retour sur le forum organisé à Marquise

Lauréate d'un appel à projet national du Commissariat général à l'égalité des territoires visant à renforcer les relations entre les forces de l'ordre et la population, la Mairie de Marquise a organisé avec la Préfecture du Pas-de-Calais, le 12 octobre 2017, un forum des métiers de la sécurité et de la défense.

Ce forum, ouvert à tous publics, a attiré environ un millier de visiteurs. Les classes de 4ème et de 3ème des collèges Jean Rostand et Saint Martin ainsi que les lycéens du lycée des deux caps ont participé à cette manifestation. Des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Boulogne-sur-Mer ont visité ce forum.

A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir les missions et moyens des différents acteurs de la sécurité, entendre des messages de prévention et se renseigner sur les carrières et métiers auprès des professionnels présents. L'association Prévacation organisait des ateliers de prévention routière.

En fin de matinée, Richard SMITH, Sous-préfet chargé de la cohésion sociale, a visité le site accompagné de Bernard EVRARD, Maire de Marquise et des différents chefs de service représentés.



Les actualités

La Médiation du crédit aux entreprises

Créée au plus fort de la crise financière en octobre 2008, la Médiation du crédit aux entreprises vient en aide aux entreprises qui rencontrent des difficultés de financement bancaire ou d'assurance-crédit.

Cette mission est assurée, au plan national, depuis le 15 janvier 2016 par Fabrice PESIN.

La Médiation du crédit répond à trois impératifs : proximité, réactivité, gratuité.

Elle est accessible à tout dirigeant d'entreprise (artisan, commerçant, chef d'entreprise ou porteur de projet) quelle que soit la taille de l'entreprise (TPE, PME,...) ou son activité, qui peut saisir le Médiateur du crédit directement via son site internet : www.mediateurducredit.fr.

A ce jour, grâce à son action, plus de 21 000 entreprises ont été confortées dans la poursuite de leurs activités et plus de 400 000 emplois ont été préservés.



Zoom



Fabrice PESIN, Médiateur national du crédit, et ses collaborateurs se sont rendus en préfecture le vendredi 22 septembre dernier.

Après avoir fait le point avec les services de l'État sur la bonne intégration du dispositif de Médiation dans le Pas-de-Calais, ils ont pu s'entretenir avec les réseaux socio-professionnels, les banques et les assureurs-crédit et rencontrer des chefs d'entreprises du département.

Les actualités

Les dangers du portable au volant


En utilisant son téléphone pendant la conduite, un automobiliste détourne son attention et peut ainsi faucher du bout de ses doigts la vie d'un cycliste, d'un piéton, d'un autre usager de la route.

En 2016, ce sont **313** vies qui ont été fauchées à cause du téléphone au volant, soit **9%** des accidents mortels.



QUAND VOUS REGARDEZ VOTRE TÉLÉPHONE,
QUI REGARDE LA ROUTE ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Ces dernières années,
le téléphone est devenu
l'une des principales
causes d'accidents
sur la route
avec la vitesse
et l'alcool.

Près d'un accident corporel sur 10
serait lié à l'utilisation du téléphone en conduisant.

Retrouvez au quotidien
l'actualité de l'ensemble des services
de l'Etat sur les réseaux sociaux

 www.pas-de-calais.gouv.fr

 facebook.com/prefetpasdecalais

 twitter.com/prefet62

 [prefecture62](https://instagram.com/prefecture62)

 facebook.com/gendarmerie.dupasdecalais

 twitter.com/PoliceNat62



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites
**vérifier et
entretenir** :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez
dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson